

DÉROULEMENT DU STAGE

STAGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Formules et informations disponibles sur le site internet de l'Ordre :

www.oifq.com

sous la rubrique « Devenir ingénieur forestier »

AVANT DE DÉBUTER LE STAGE

Faire une demande d'ouverture de dossier à l'Ordre

Échéance : Une fois seulement avant de débuter le stage

Formulaire : Demande d'ouverture de dossier

CAS AVEC SUPERVISEUR*
*(cette personne n'est pas ing.f.)

NOTE: Dans ces cas, les formulaires ci-dessous sont des EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES

POUR CHAQUE PÉRIODE DE STAGE REPRENDRE LES ÉTAPES 1 À 4 JUSQU'À UN TOTAL DE 32 SEMAINES (Se référer au *Guide du stagiaire*)



1. S'inscrire à la période de stage	Échéance : 2 semaines après la première journée de travail	Échéance : idem
	Formulaire : Inscription à la période de stage	Formulaire : Identification du superviseur
2. Faire les semaines de travail		
3. Transmettre les documents nécessaires à l'Ordre	Échéance: 1 mois après la dernière journée de travail	Échéance : idem
	Formulaire : Envoi à l'Ordre : Attestation de la période de stage Un Rapport de stage écrit doit être fourni dans tous les cas <u>SAUF</u> s'il s'agit d'un stage coopératif I, II, III ou IV ou d'un stage en milieu de travail I, II, III ou IV organisé et par l'Université Laval (se référer au Guide de rédaction du rapport de stage)	Formulaire : Rapport du superviseur